

Programme Nutrition, Prévention et Santé des enfants et adolescents en Aquitaine

www.nutritionenfantaquitaine.fr



2004-2005

2009-2010

"Amélioration de l'offre alimentaire dans les collèges et lycées d'Aquitaine (hors restauration scolaire) entre 2004-2005 et 2009-2010"

Analyse de l'évolution des résultats des enquêtes de 2004-2005 et de 2009-2010

Les 2 enquêtes régionales menées en 2004-05 et 2009-10 auprès des établissements du second degré de l'Académie de Bordeaux s'inscrivent dans le cadre de l'évaluation du Programme Nutrition, Prévention et Santé des enfants et des adolescents en Aquitaine. La première enquête menée en 2004-2005 avait permis de dresser un **état des lieux** de l'offre alimentaire dans les collèges et lycées d'Aquitaine (hors restauration scolaire). Suite à cette enquête et à la loi n°2004-806 du 9 août 2004, des **recommandations** ont été élaborées et diffusées par le Recteur de l'Académie de Bordeaux visant à :

- l'amélioration de la composition et l'horaire de consommation des aliments proposés hors restauration scolaire
- la suppression des distributeurs automatiques
- l'augmentation des points d'eau accessibles aux élèves (hors cantine et toilettes)

OBJECTIFS

L'enquête menée en 2009-10 a pour objectifs :

- de décrire l'**offre alimentaire hors restauration scolaire** disponible dans les collèges et lycées d'Aquitaine en 2009-2010.
- d'évaluer l'**impact des actions du programme** mises en place depuis 2007, en analysant l'évolution de l'offre alimentaire dans les établissements du second degré en Aquitaine, depuis 2004-05.

DEROULEMENT

Cette enquête a été réalisée par l'ISPED, Université Bordeaux 2, en partenariat avec le Rectorat et les Inspections Académiques, auprès de l'**ensemble des établissements** publics et privés sous contrat - collèges, lycées, lycées professionnels et Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA) - de l'Académie de Bordeaux.

Comme en 2004-2005, les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire validé au préalable par le comité de pilotage du programme.

LES RESULTATS

1. TAUX DE REPONSE

La proportion d'établissements ayant répondu en 2004-05 et 2009-10 est statistiquement comparable : **En 2009-10, 429 établissements sur les 539 de l'Académie de Bordeaux (soit 79,6%) ont répondu à l'enquête.** 451 sur 536 avaient répondu en 2004-05 (84,1%).

Comparaison des taux de réponse en fonction du type d'établissement entre 2004-05 et 2009-10

	2004-2005	2009-2010
Collèges	285/338 (84,3%)	277/342 (81%)
Lycées généraux	86/106 (81,1%)	73/105 (69,5%)
Lycées professionnels	75/87 (86,2%)	74/88 (84,1%)
EREA	5/5 (100%)	5/5 (100%)
Aquitaine	451/536 (84,1%)	429/539 (79,6%)

Les échantillons d'établissements du second degré ayant répondu sont représentatifs de la région pour les deux années d'enquête.

2. EVOLUTION DE L'OFFRE ALIMENTAIRE A DISPOSITION DES ELEVES

La proportion d'établissements proposant une offre alimentaire hors restauration scolaire (vente, distribution gratuite, distributeurs automatiques) a significativement diminué entre 2004-05 et 2009-10 :

Comparaison des établissements proposant une offre alimentaire en fonction du type d'établissement entre 2004-05 et 2009-10

	2004-2005	2009-2010	p
Collèges	202/285 (70,9%)	98/277 (35,4%)	<0,01
Lycées généraux	85/86 (98,8%)	57/73 (78,1%)	<0,01
Lycées professionnels	71/75 (94,7%)	56/74 (75,7%)	<0,01
EREA	3/5 (60%)	4/5 (80%)	0,5
Aquitaine	361/451 (80%)	215/429 (50,1%)	<0,001

Cette diminution est observée dans tous les types d'établissements, en ZEP et non ZEP, en milieu rural et urbain, dans les établissements privés et publics et dans tous les départements.

- **Vente**

On observe une diminution des ventes d'aliments et/ou boissons au foyer ou à la maison des lycéens qui sont passées de 62,8% en 2004-05 à 37,1% en 2009-10.

Comparaison des établissements proposant une vente en fonction du type d'établissement entre 2004-05 et 2009-10

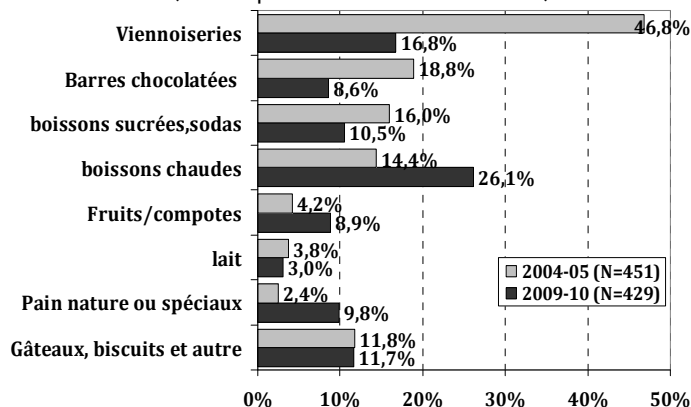
	2004-2005	2009-2010	p
Collèges	162/285 (56,8%)	67/277 (24,2%)	<0,001
Lycées généraux	62/86 (72,1%)	47/73 (64,4%)	0,3
Lycées professionnels	56/75 (74,7%)	43/74 (58,1%)	0,003
EREA	3/5 (60%)	2/5 (40%)	-
Aquitaine	283/451 (62,8%)	159/429 (37,1%)	<0,001

C'est dans les collèges que les ventes ont le plus diminué.

En 2009-10, les aliments ou boissons les plus souvent proposés par les 159 établissements réalisant encore une vente sont : les boissons chaudes (71%), les viennoiseries (45,6%), et les boissons sucrées/sodas (28,5%).

On observe une amélioration de la composition des aliments vendus entre 2004-05 et 2009-10 avec :

- une diminution significative de la proportion des établissements proposant des **aliments non recommandés** (viennoiseries, barres chocolatées, boissons sucrées, sodas),
- une **augmentation significative de la proportion des établissements proposant des aliments recommandés** (fruits compotes, pain nature) ainsi que des boissons chaudes).



Comparaison de la composition des aliments et boissons vendus entre 2004-05 et 2009-10 (en % des établissements répondants)

Comme en 2004-05, la vente dans l'enceinte scolaire est le plus souvent réalisée dans le cadre des **foyers des élèves** (49,4%) et des **maisons des lycéens** (21,2%) en 2009-10.

Au niveau des horaires, en 2009-10, les ventes sont majoritairement réalisées à la récréation du matin (76%), la récréation de l'après-midi (33%) et entre midi et 14h (19%).

• Distribution gratuite

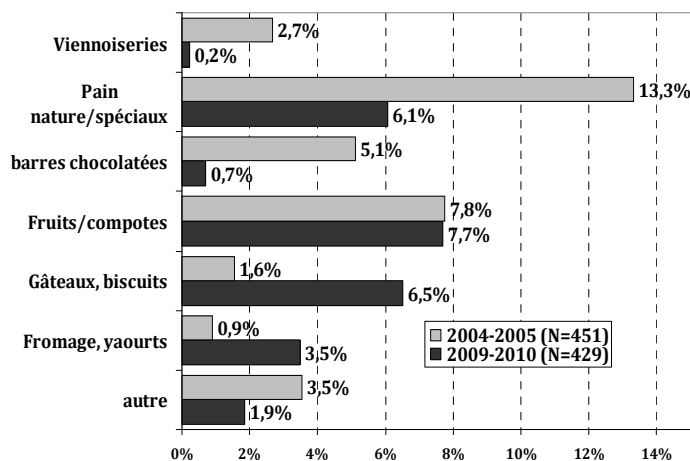
La proportion d'établissements proposant une distribution gratuite d'aliments et/ou de boissons est globalement stable entre 2004-05 et 2009-10 au niveau régional (respectivement 19,7% et 17%) ainsi que dans chacun des départements.

Comparaison des établissements proposant une distribution gratuite en fonction du type d'établissement entre 2004-05 et 2009-10

	2004-2005	2009-2010	p
Collèges	43/285 (15,1%)	40/277 (14,4%)	0,83
Lycées généraux	16/86 (18,6%)	12/73 (16,4%)	0,72
Lycées professionnels	27/75 (36%)	17/74 (23%)	0,08
EREA	3/5 (60%)	4/5 (80%)	-
Aquitaine	89/451 (19,7%)	73/429 (17%)	0,30

En 2009-10, les aliments ou boissons les plus souvent proposés par les 73 établissements réalisant une distribution gratuite sont le pain (36,1%), les fruits/compotes (45,8%) et les gâteaux/biscuits (38,9%).

Comme en 2004-05, la composition des aliments proposés à la distribution gratuite est proche des recommandations en 2009-10. En effet, le pain et les fruits sont les aliments majoritairement proposés. On constate également une baisse significative de la proportion d'établissements proposant des viennoiseries et des barres chocolatées.



Comparaison de la composition des aliments distribués gratuitement entre 2004-05 et 2009-10 (en % des établissements répondants)

Au niveau des horaires en 2009-10, comme en 2004-05, la distribution gratuite est surtout effectuée à la récréation de l'après midi ou à la sortie des cours (46,6% en 2009-10), qui correspond au moment du goûter (comme cela est recommandé).

• Distributeurs automatiques

Les distributeurs automatiques ont quasiment disparus en 2009-10 : 196/451 (43,5%) en 2004-05 et 31/429 (7,2%) en 2009-10.

Comparaison des établissements proposant des distributeurs automatiques en fonction du type d'établissement entre 2004-05 et 2009-10

	2004-2005	2009-2010	p
Collèges	59/285 (20,7%)	4/277 (1,4%)	<0,001
Lycées généraux	76/86 (88,4%)	13/73 (17,8%)	<0,001
Lycées professionnels	61/75 (81,3%)	13/74 (17,6)	<0,001
EREA	0/5 (0%)	1/5 (20%)	-
Aquitaine	196/451 (43,5%)	31/429 (7,2%)	<0,001

Cette diminution fait suite à l'application de la loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique.

Rappel sur la loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique

« Les distributeurs automatiques de boissons ou de produits alimentaires payants et accessibles aux élèves sont interdits dans les établissements scolaires à compter du 1er septembre 2005 ».

Parmi les 31 établissements possédant encore des distributeurs automatiques en 2009-10, seuls 5 établissements proposent des boissons sucrées, 2 établissements des barres chocolatées, 1 établissement des biscuits salés. Les autres proposent essentiellement des boissons chaudes.

• Offre alimentaire de proximité

La proportion d'établissements déclarant avoir une **offre alimentaire à proximité** (restauration rapide, distributeurs automatiques, superettes ou supermarchés) est **restée stable** entre 2004-05 et 2009-10 (de l'ordre de **62%**).

3. Points d'eau et fontaines à lait

• Points d'eau

La proportion d'établissements possédant des points d'eau (hors toilettes et cantine) a **significativement augmenté** entre 2004-05 et 2009-10 : elle est passée de **9,5%** (37/391) à **44,8%** (189/422).



En 2009-10, les points d'eau mis à disposition des élèves sont : des fontaines à eau (18%), des robinets (69,8%) ou les deux (12,2%).

L'augmentation de la mise à disposition de points d'eau est constatée aussi bien dans les collèges que dans les lycées, ainsi que dans tous les départements d'Aquitaine.

• Fontaines à lait

La présence de fontaines à lait est stable entre les deux années d'enquête : **104 établissements (soit 24,2%)** déclarent disposer d'une fontaine à lait en 2009-10. Ils étaient 104 (soit 23,3%) en 2004-05.

En 2009-10, faisant suite aux recommandations, il s'agit plus souvent de lait demi-écrémé que de lait entier et les fontaines à lait sont plus souvent localisées au restaurant scolaire, et non en accès libre.

Rappel sur les fontaines à lait

La présence de fontaines à lait dans les établissements du second degré n'est pas recommandée selon les experts. En effet le lait est un aliment et non une boisson. Dans le cas où la suppression de ces fontaines n'est pas envisageable, il est préférable de proposer du lait nature demi-écrémé.

A retenir

Entre 2004-05 et 2009-10, on observe une **évolution favorable de l'offre alimentaire** (hors restauration scolaire) dans les établissements du second degré :

- Une diminution de l'offre alimentaire hors restauration scolaire et en particulier des ventes.
- Une **amélioration** de la **composition** des aliments encore vendus (plus de pain et de fruits, moins de viennoiseries).
- Une quasi disparition des distributeurs automatiques
- Une **augmentation** de la proportion d'établissements mettant des **points d'eau** à disposition de leurs élèves.

Ces résultats encourageants font suite aux recommandations du Recteur de l'Académie de Bordeaux diffusées depuis 2004-05 et aux actions d'accompagnement réalisées par les acteurs du programme.

